

L'hon. M. CRERAR: C'est quelque chose. En outre, la Universal Oil Products Company de Chicago a fait de multiples essais et examens en vue de déterminer ce qu'il y avait lieu d'extraire du bitume. J'ai fourni ce renseignement au comité cet après-midi. En troisième lieu, on a presque remodelé et reconstruit l'usine.

M. JOHNSTON (Bow-River): Puis on l'a démolie et reconstruite de nouveau.

L'hon. M. CRERAR: L'outillage de séparation de l'usine est terminé; la raffinerie pourra fonctionner en septembre. De plus, on a presque terminé tous les autres travaux relatifs à un examen minutieux et constant de tous les avantages à tirer des sables. L'honorable député cependant ose dire de son siège à la Chambre: "Vous avez dépensé un million de dollars en pure perte".

Il ne fait que ressasser les paroles en l'air de M. Fallow. Ou peut-être y avait-il en Alberta un autre hôtel ou quelqu'un s'est enivré et a prononcé certaines paroles que son interlocuteur a rapportées à un autre et ainsi de suite jusqu'à M. Fallow à qui l'on a dit qu'il y avait eu gaspillage d'un million de dollars. M. Fallow alors de son siège à l'Assemblée législative décoche cette nouvelle comme un trait destiné au gouvernement fédéral.

J'aimerais faire une autre observation. M. Fallow déclare que le gouvernement fédéral cherche à saboter toute cette entreprise. Il cherche à créer l'impression, et l'honorable député appuie l'affirmation portant que nous tenons plus à empêcher l'exploitation heureuse des sables bitumineux qu'à toute autre chose. M. Fallow déclare que cet affreux gouvernement à Ottawa ne s'intéresse aucunement à la mise en valeur des sables bitumineux; qu'il cherche à saboter l'entreprise. L'honorable député ne niera pas que telle était la teneur des observations de M. Fallow.

Cependant M. Fallow a un excellent remède en main. De l'immense étendue de sable pétrolifère, le gouvernement fédéral en régit environ 2,000 acres. Qui donc dispose du reste, soit de 99 p. 100 de ce sable pétrolifère? C'est la province de l'Alberta qui en dispose complètement.

M. Fallow nous accuse d'avoir cédé une petite étendue de la région fédérale, soit 100 des 2,000 acres. Voilà une des accusations qu'il a portées contre nous dans son discours à l'Assemblée législative de l'Alberta. Mais il n'a pas dit à l'assemblée législative, ni au pays, et l'honorable député n'a pas davantage dit au comité que le gouvernement dont M. Fal-

[M. Johnston (Bow-River),]

low fait partie a accordé de grandes concessions à l'Abasand Company à même ses propres ressources.

M. JOHNSTON (Bow-River): Cela ne se rapporte aucunement à la question.

L'hon. M. CRERAR: Cela s'y rapporte certainement.

M. JOHNSTON (Bow-River): Le ministre fait de la propagande politique.

L'hon. M. CRERAR: Ces faits se rapportent à la question dans la mesure où ils démontrent l'irresponsabilité de M. Fallow. Puis, se fondant sur les déclarations étourdies de ce monsieur, l'honorable député se lève et demande l'institution d'une commission royale d'enquête. Mais quand on lui a demandé s'il voulait prendre sur lui, à titre de membre de la Chambre des communes, de porter des accusations qui justifieraient la création d'une commission royale, il a répondu, "oh, non, je l'aurais peut-être fait il y a neuf ans, mais pas maintenant." Le comité peut fort bien, je pense, tirer sa propre conclusion de toute cette affaire. Le gouvernement de l'Alberta aurait pas pu aller de l'avant, il y a quatorze ans, et aider à la mise en valeur de ce sable. Il aurait pu le faire dans ses propres usines. Il aurait pu utiliser les fonds publics et accorder des primes à cette industrie et l'encourager à tirer parti de ce sable. Il ne l'a pas fait, cependant, et aujourd'hui que le gouvernement fédéral tente un réel effort pour déterminer la valeur commerciale de ce sable, tout ce que nous recevons en guise de remerciements est le genre de discours que M. Fallow a prononcés à l'assemblée législative et aussi le genre de discours que l'honorable député a fait ici, ce soir.

(Le crédit est adopté.)

Exploration de gisements pétrolifères et de zones pétrolifères possibles au Canada, \$145,000.

M. GREEN: Le ministre voudra-t-il dire au comité dans quelles régions de notre pays ces fonds seront dépensés?

L'hon. M. CRERAR: Il est assez difficile de préciser maintenant et de dire exactement où ces fonds seront dépensés. Le montant voté l'an dernier a été affecté à des explorations dans la région du parc Wainwright, à la recherche de pétrole et au paiement des frais de forage relativement au sable bitumineux que nous venons de discuter. On a fait aussi des relevés à la recherche de pétrole dans le Nouveau-Brunswick. Le montant demandé cette année n'est affecté à aucune entreprise en particulier. Il servira à répondre aux demandes que pourra nous faire le régisseur des huiles durant l'année. Ce crédit ne se rapporte aucunement à l'admi-